

THE QUEBEC GAZETTE.

LA GAZETTE DE QUEBEC.



THURSDAY, NOVEMBER 6, 1788.

JEUDI, le 6 NOVEMBRE, 1788.

WARSAW, July 23.

OCZAKOW is at this moment bombarded by sea. The garrison is entirely deprived of fresh water, all the sources of which are cut off by the Russians. The Turks have made an ineffectual sally. They have been dislodged from all their advanced posts; the suburbs are destroyed, and the Russian chaffeurs encamped on the ground where they stood.

Copenhagen, July 26. The Court of Russia having applied to this kingdom for the succours stipulated by the treaty of 1781, it is affirmed, that our fleet will immediately join that of the Empress. In consequence thereof, it is said that the Prince Royal will shorten his journey, but that the Prince of Hesse will still remain in Norway. Two more regiments have been ordered to Helsingors and Cronenburgh. Three Swedish frigates, of 24 guns each, have sailed from Gottenburgh for the Black Sea. The Russian Vice-Admiral Van Dessen is arrived off this port with three ships of 100 guns, and is daily expected to be joined by five other vessels from Archangel.

Berlin, July 27. Couriers continue passing almost incessantly from this city to London, Holland, and Copenhagen; the Court are, however, at Potsdam, to which place all dispatches are sent to the King. The Duke of Brunswick, who was thought to have retired from the Prussian service, is daily expected here. In case of hostilities, that General will still be one of the principal leaders of our armies.—One of the Electoral Princes of Saxony is now here on a visit.

Vienna, August 2. Accounts received by Prince Gallitzen, from the Russian army, mention a third engagement between the Russian and Turkish fleets in the Dnieper, on the 12th of July last, in which the Turks lost a frigate, a large gun-boat, and a galley. The Captain Pacha was forced to quit the mouth of the Dnieper, and on the following night the Prince of Nassau began the bombardment of Oczakow with such success, as to set fire to the town in various places. Prince Potemkin had likewise invested it by land; but as his heavy artillery was not then arrived, he had not been able to begin a regular siege.

By advices from the combined army near Choczim we learn, that during the night of the 20th of July, three Austrian and two Russian batteries were opened, and continued playing against that fortress with great briskness till day-break, when the batteries from Braha recommenced. This mode of attack was continued till the night of the 23d, by which time all the houses in the upper part of the town, the principal magazine, the corn-mill, the arsenal, with the adjoining houses, (the Pacha's excepted) were reduced to ashes. The pallisades on this side of the fortrefs, and the gabions placed upon the bastions, were also consumed by the flames.

Paris, August 9. Political affairs in general are quiet for the present: The universal topic of conversation, is the great devaluation made in this country by the late storm; the real loss from which is calculated, and we believe, without exaggeration, at eighty millions French; between three and four millions sterling. Great subscriptions are raising in every part for the relief of the poor sufferers. The French Comedians gave a benefit last Friday: the Opera, the Italians, and even all the lower theatres, are preparing to do the same. His Majesty has given 1,200,000 livres, besides a remission of their taxes for this year, and a lottery to be drawn in the month of September; the benefit from which will amount likewise to 1,200,000 livres.

LONDON, August 12.

They write from Halifax, and other parts of Nova Scotia, that numbers of people, citizens of the United States of America, would wish to become settlers under the British Government, provided they were permitted to bring their property with them, which, by the present navigation act, they are not allowed to do. Some regulation for the encouragement of people emigrating to, and settling in our province, in that quarter, appears to be highly desirable, and worthy the attention of the Legislature.

Notwithstanding the appearance of public unanimity among the States of America, private dissensions exist, that such are the dissenting provinces, that numbers of the more respectable families have been, and are preparing to embark with their families and effects, for the purpose of settling under the British government.

August 15. The following is said to be a state of the marine strength of Sweden, Denmark, and Russia.

Sweden has 27 ships of the line, some of which are very old, 11 frigates, 4 galleys, and a number of armed ships.

Denmark has 38 ships of the line, and 25 frigates—they have built 21 ships of the line between 1788 and 1787.

The Russians have only 33 ships of the line in the whole, and 18 frigates.

Monsieur de St. Pierre has notified to their High Mightinesses, that his departure from the Hague, which he had announced to them, was postponed by an affair of consequence. This affair is supposed to be the arrival of French troops at Trincomalee, which, with the pretended refusal of the King of Sweden in his person, may furnish France with a pretext, whenever she has the means of going to war, to break with the Republic.

August 20. According to letters from Berlin, of the 25th ult., they are as busily employed in recruiting both in Prussia, and the Marguard of Bixemburg, as was ever remembered;—from which it is conjectured, that his Prussian Majesty expects to be employed in the year that now reign on the continent.

The dispute between Russia and the King of Sweden in Finland, is a most unfortunate diversion in favour of the Ottoman Porte, whom it obliges not to lose by dividing the attention of the Russian Cabinet, as well as their forces. The favourite object of the Ottoman is the conquest of the Morea, and among the islands of the Archipelago, which she has had in view in every dispute with the Turks, in order to obtain a maritime port in the Mediterranean, which will give her a trade. Russia conceives, and not without justice, some of her interests are at the bottom of this dispute.

The Grand Vizier has sent a fine troop of French prisoners to the Earl of Arundel, with the same ceremony as the ships, chiefs of other nations, are kept in chains.

VARSOVIE, 23 Juillet.

ON bombarde à présent Oczakow par mer. La garnison manque totalement d'eau fraîche, toutes les sources ayant été coupées par les Russiens. Les Turcs ont fait une sortie qui n'a pas réussi. On les a chassés de tous leurs postes avancés; les faubourgs sont détruits, et les chaffeurs Russiens campés à Penarick où ils étoient.

Copenhague, 26 Juillet. La Cour de Russie ayant demandé à ce royaume les secours stipulés par le traité de 1781, on assure que notre flotte va joindre incessamment celle de l'Impératrice. On dit qu'en conséquence le Prince Royal accourra son voyage; mais le Prince de Hesse restera encore dans la Norvège. On a donné ordre de faire marcher encore deux régimens à Helsingors et Cronenbourg. Il est parti de Gottenbourg pour la Mer Noire trois frégates Suédoises de 24 canons chacune. Le Vice-amiral Russe Van Dessen est arrivé à la hauteur de ce port avec trois navires de 100 canons; et l'on attend tous les jours qu'il sera joint par cinq autres vaisseaux venant d'Archangel.

Berlin, 27 Juillet. Il continue de passer des couriers presque incessamment de cette ville à Londres, en Hollande et à Copenhague. La Cour est néanmoins à Potsdam, où toutes les dépêches sont envoyées au Roi. Le Duc de Brunswick, que l'on pensoit s'être retiré du service Prussien, est attendu ici journellement. En cas d'hostilités, ce Général sera encore un des principaux conducteurs de nos armées. Un des Princes Electoraux de la Saxe est maintenant ici en visite.

Vienne, 2 Aout. Des avis reçus par le Prince Gallitzen, de l'armée Russe, font mention d'un troisième engagement entre les flottes Russe et Turque dans le Dnieper, le 12 Juillet dernier, dans lequel les Turcs ont perdu une frégate, un gros bâtiment à canon, et une galère. Le Capitaine Pacha fut contraint de quitter l'embouchure du Dnieper, et la nuit suivante le Prince de Nassau commença à bombarder Oczakow avec tant de succès qu'il mit le feu à la ville en divers endroits. Le Prince Potemkin l'avoit semblablement investi par terre; mais comme sa grosse artillerie n'étoit point encore arrivée, il n'avoit pu former un siège régulier.

Nous apprenons par des avis de l'armée continuellement près de Choczim, que dans la nuit du 23 Juillet, trois batteries Autrichiennes et deux Russiennes étoient ouvertes, et continuèrent de jouer contre cette forteresse avec beaucoup de vigueur jusqu'à la pointe du jour, que les batteries de Braha recommencèrent. Cette manière d'attaquer fut continuée jusqu'au soir du 23, au quel tems toutes les maisons de la partie supérieure de la ville, le principal magasin, le moulin à farine, l'arsenal, et les maisons adjacentes, à l'exception de celle du Pacha, furent réduits en cendres. Les pallisades de ce côté de la forteresse, et les gabions placés sur les bastions, furent aussi consumés par les flammes.

Paris, 9 Aout. Tout est maintenant tranquille. Le sujet général de conversation, est le grand ravage qu'a fait en ce pais la récente tempête, dont on compte la perte réelle à quatrevingt millions de livres Françaises, calcul que nous ne croyons pas exagéré. On fait partout de grandes souscriptions pour secourir les infortunés qui ont souffert. Les comédiens François donneront Vendredi dernier le produit de leur représentation. L'Opéra, les Italiens, et les théâtres inférieurs se préparent à faire la même chose. Sa Majesté a donné un million deux cens mille livres, outre la remission de leurs taxes pour cette année, et une lotterie qui doit être tirée dans le mois de Septembre, dont le profit se montera pareillement à un million deux cens mille livres.

LONDRES, 12 Aout.

On écrit d'Halifax et autres parties de la Nouvelle-France, que beaucoup de gens habitans des Etats Unis d'Amérique, souhaiteroient s'établir sous le Gouvernement de ce pais, si on leur permettoit d'apporter leurs biens avec eux, ce que le présent acte de navigation ne leur permet pas de faire. Il semble très nécessaire et digne de l'attention de la législature de faire quelque règlement pour encourager à venir et s'établir dans nos provinces de cette partie.

Malgré l'apparence d'unanimité publique entre les Etats d'Amérique, des dissentions existent, que les dissensions qui régnent dans toutes les provinces sont telles, que le nombre de plus respectables familles se sont préparées, et se préparent encore à se joindre avec leurs familles et effets, pour s'établir sous le Gouvernement Britannique.

Le 15 Aout. On dit que ce qui suit est un état de la force maritime de la Suède, du Danemarck, et de la Russie.

La Suède a 27 vaisseaux de ligne, dont quelques-uns sont très vieux, 11 frégates, 4 gallees et un nombre de vaisseaux armés.

Le Danemarck a 38 vaisseaux de ligne et 25 frégates.—Ils ont bâti 21 navires de ligne depuis 1788 jusqu'en 1787.

La Russie n'a que 33 navires de ligne et 18 frégates en tous.

Monsieur de St. Pierre a notifié à leurs Hautes Puissances, que son départ, qu'il leur avoit annoncé, étoit différé par une affaire de conséquence. On suppose que cette affaire est l'arrivée de troupes Françaises à Trincomalee, laquelle jointe à l'insulte prétendue faite à son Ambassadeur en sa personne, peut fournir à la France un prétexte de rompre avec cette République, lorsqu'elle aura les moyens de faire la guerre.

Le 20 Aout. Selon des lettres de Berlin, du 25 passé, on est aussi occupé à recruter dans le Mecklenbourg, et le Marguard de Bixemburg, qu'on l'a toujours dit, d'un contingent, que la République Prussienne attend à être employé dans les troubles qui régnent maintenant sur le continent.

La dispute entre la Russie et le Roi de Suède dans la Finlande est une très fâcheuse diversion en faveur de l'Empire Ottoman, qui ne peut être qu'avantageuse en divertissant l'attention de la Cour de Russie, ainsi que leurs forces. L'objet favori de l'Empire Ottoman est la conquête de la Morée, et dans les îles de l'Archipel, qu'elle a en vue en toutes ses disputes avec les Turcs, afin d'avoir un port maritime dans la Méditerranée, qui lui donneroit un commerce, et non pas sans raison, qu'il y a quelques autres puissances au fond de cette affaire.

L'Electeur de Hanovre a ordonné que les troupes russes dits plines à la Prussienne, cette occasion donne lieu de soupçonner qu'ils se proposent d'agir conjointement.

It is the general opinion in most parts of Germany, that the war in the North will extend to the other maritime powers of Europe. Denmark seems to expect it, for the Danes are hard at work, equipping a considerable naval force.

A great number of private letters are lately received from France, by which it would appear, that the French Monarque has within these few days abated considerably of his rigour against the discontented part of his subjects; the Bastille is continually opening its gates for the egress of its inhabitants. The four principal persons who were liberated on condition of not coming within a certain distance of the Royal residence, are freed from that preliminary. Mr. De Berille, a staunch friend of the Bretons, after having a conference with the Minister, set off for Grenoble: Messrs. Ivie, Caligny, and Veltree, who particularly distinguished themselves in the late disturbances on the popular side, are gone off in a similar manner, to Toulouse, Lorraine, &c. However, notwithstanding this general pacific appearance, far from any order to break up the camps having been issued, that in Lorraine has been augmented the 17th ult. with 4,700 men; the camp in Picardy consists of 18,000 strong; the two camps in Brittany are together full 31,000; the largest body (17,000) being in the neighbourhood of Brest. But what makes the greatest subject for conversation now in Paris is, that those new adopted measures of his Majesty, followed immediately after the arrival of two messengers from the Emperor and Denmark: Whether they were the consequences of those dispatches, we shall not pretend to say; though we might perhaps with some truth say they were.

Walsh's regiment now embarking at Brest for the East Indies, has by a political manœuvre, been augmented from its original establishment, 1,200 men, to 2,800. On the regiment receiving orders to embark, it was made known, that volunteers would be permitted to accompany it. It was previously taken care of, that men who were actually in the service should offer; and by this means a powerful force is going to India, under the specious pretence of one regiment.

The report of Denmark's naval preparations in aid of the Empress of Russia, is also fully confirmed by the foreign Gazettes received yesterday; and it is confidently said, that some Russian men of war, of considerable force, are ordered round from Archangel to the Baltic, where they are to join the Russian squadron already assembled, and with the men of war which Denmark is to furnish, will form altogether a fleet of 14 sail of the line, besides frigates, which is to proceed with all possible dispatch to cope with the Swedish fleet.

The Elector of Hanover has ordered all his troops to be disciplined after the Prussian manner. This circumstance gives ground for a suspicion, that they intend to act in concert.

Dispatches are preparing to be sent to all the British settlements and dependencies in foreign parts, on account of the very material alteration that is likely to take place in the situation of the affairs of Europe.

SECRETARY'S OFFICE, BISHOP'S PALACE.

LIST of Persons, who have produced Certificates of their Capacity from the Commissioners appointed by His Excellency the Right Honorable LORD DORCHESTER, to examine all such Persons as are desirous of obtaining the Governor's Licence to practise Physic, Surgery, or Midwifery in the Province of QUEBEC, as required by the Ordinance of the last Sessions, Chapter VIII: And whose Licences will be ready to be delivered to them at this Office on the Twelfth



Instant.

DISTRICT OF QUEBEC.	Ignace Friedell, of Quebec.	In Surgery and Pharmacy.
	Pierre Le Briton dit La Lancet, of St. Anne's, South Shore.	In Surgery & Pharmacy, under the Restriction of calling in medical assistance in serious cases.
	Pierre Chicou Duvert, of St. Valier.	
	John George Wies, of Quebec.	
	John Dangle, of L'Islet.	
John Conrad Eust, of St. Famille, Ill. Orleans.	To practise as Apothecary, under the foregoing restrictions.	
Fredrick Besserer, of Chateau Richer.		
Joseph Karsh, of St. Antoine.	To practise as Apothecary, under the same Restrictions, with Permission to bleed and draw Teeth, and no further.	
John Andrew Blumkie, of Point au Tremble.		
Leveright Peize, of River Ouelle.		

DISTRICT of QUEBEC. Monday, 3^d November, 1788.

At a meeting of his Majesty's Justices of the Peace at the Court-House in the City of QUEBEC: It is ordered that the six-penny loaf of white bread do weigh three pounds six ounces, and the six-penny loaf of brown bread, three pounds eleven ounces; and that the Bakers mark their bread respectively with the initial letters of their names.

By the Court, DAVID LYND, C. P.

GENERAL POST-OFFICE, QUEBEC, 5th NOVEMBER, 1788.

THE Mail for England by the Duke of Cumberland Packet-boat, will be closed at the Post-office on Saturday next at twelve o'clock. HUGH FINLAY, Deputy Post-master-general.

THE Subscriber being duly nominated and appointed Sequestrator to the Estates of Cadwallader Blaney, and George Smyth of Saint John's, deceased, all persons having any demands on either of the said Estates, are hereby requested to send their account properly authenticated to him at his office in Notre Dame street, that they may be settled as soon as possible; and all those who are indebted to either of the said Estates to pay the same to him, being duly authorized for that purpose. Montreal, 30th Octobr, 1788. JOHN GERBRAND BEEK.

DISTRICT of MONTREAL. BY virtue of a Writ of Execution issued out of his Majesty's Court of Common Pleas for the said district, at the suit of Richard Dobie, against the goods and chattels, lands and tenements of Charles Grajon, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said Charles Grajon, a lot of land, situate in the Barony of Longueuil, in the district aforesaid, containing one arpent and a half in front, by forty-five arpents in depth, bounded in the front by Jacques Vincelet dit La Bossiere, on one side by Joseph Chalant or James Bell, on the other side by Jean Baptiste Sabourin, and behind by the lands of the Savannah of Saint Therese, with a house and other buildings thereon erected: Now I do hereby give notice, that the said premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of Saint Joseph at Chambly, on Sunday the eighth day of March next, immediately after divine service in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known.

EDW. WM. GRAY, SHERIFF.

All and every person having claims on said land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby required to give notice thereof in writing, to the said Sheriff, at his office at Montreal, before the day of sale.—MONTREAL, 31st October, 1788.

C'est l'opinion générale dans la majeure partie de l'Allemagne, que la guerre du Nord s'étendra aux autres puissances maritimes de l'Europe. Le Danemarck semble s'y attendre, car il travaille vigoureusement à équiper une flotte considérable.

On a reçu depuis peu un grand nombre de lettres privées de France, par lesquelles il paroît, que le monarque François a depuis peu de jours beaucoup rabattu de sa rigueur contre ses sujets mécontents. La Bastille ouvre continuellement ses portes pour en faire sortir ses habitants. Les quatre principales personnes qui ont été libérées sous condition de ne pas venir à certaine distance de la résidence Royale sont exemptes de ce préliminaire. Mr. de Berille, ami sincère des Bretons, après avoir eu une conférence avec le ministre, partit pour Grenoble. Messieurs Ivie, Caligny et Veltree, qui se font particulièrement distingués en faveur du peuple dans les troubles récents, sont allés de la même manière à Toulouse, Lorraine, &c. Cependant, malgré cette pacifique apparence, loin qu'il y ait eu aucun ordre donné pour dissoudre les camps; celui de la Lorraine a été augmenté le 17 du passé de 4,700. Le camp en Picardie consiste en 18,000 hommes de troupes; les deux qui sont dans la Bretagne montent ensemble à 31,000; dont le plus nombreux corps (17,000) est dans le voisinage de Brest. Mais ce qui fait le plus grand sujet de conversation maintenant à Paris, est, que ces mesures nouvellement adoptées par sa Majesté, ont eu lieu immédiatement après l'arrivée de deux messagers de la part de l'Empereur et du Danemarck. Nous ne prétendons pas assurer qu'elles ont été prises en conséquence de l'arrivée de ces dépêches, quoique nous puissions avec quelque vérité le faire.

Le régiment de Walsh, qui embarque maintenant à Brest pour les Indes Orientales, a été augmenté, par une manœuvre politique, de son établissement original qui étoit 1,200, à 2,800 lorsque ce régiment eut ordre d'embarquer, on fit savoir qu'il seroit permis à des volontaires de le suivre. On eut soin préalablement de faire en sorte que des gens déjà dans le service s'offrirent, et par ce moyen une force formidable va dans l'Inde sous le specieux prétexte d'un régiment.

Le rapport relatif aux préparations navales du Danemarck pour aider la Russie, est pleinement confirmé par les gazettes étrangères reçues hier; et l'on dit confidentiellement, que des vaisseaux de guerre Russiens d'une force considérable, ont ordre de partir d'Archangel pour la Baltique, où ils doivent joindre l'escadre Russe déjà assemblée, et avec les vaisseaux de guerre que le Danemarck doit fournir, formeront ensemble une flotte de 14 vaisseaux de ligne, outre des frégates, qui doivent se rendre en toute diligence pour faire tête à la flotte Suédoise.

On prépare des dépêches pour être envoyées dans toutes les colonies Britanniques, et leurs dépendances, relatives au changement très important qui selon toute apparence aura lieu dans l'état des affaires d'Europe.

BUREAU DU SECRETAIRE, à l'ÉVÊCHE.

LISTE de ceux qui ont produit des certificats de leur capacité aux Commissaires appointés par son Excellence le Très Honorable LORD DORCHESTER, pour examiner ceux qui désirent obtenir des licences du Gouverneur pour exercer la Médecine, la Chirurgie et la profession d'Accoucheur dans la Province de Québec, ainsi qu'il est requis par l'Ordonnance de la dernière session Chapitre VIII. et dont les licences seront prêtes à leur être livrées à ce Bureau le 12 du courant.



DISTRICT DE QUEBEC.	Ignace Friedell, de Québec,	En Chirurgie ou Pharmacie.
	Pierre Le Briton dit La Lancet, de Ste. Anne Côte du Sud,	
	Pierre Chicou Duvert, de St. Valier,	En Chirurgie, Pharmacie, sous restriction d'appeler à leur secours l'assistance des Médecins dans des cas sérieux.
	John George Wies, de Québec,	
	John Dangle, de L'Islet,	
	John Conrad Eust, Ste. Famille d'Orleans;	
	Fredrick Besserer, du Château Richer,	Pour pratiquer comme Apothicaire sous la même restriction.
	Joseph Karsh, de St. Antoine.	
	John Andrew Blumkie, de la Pointe au Tremble,	Pour pratiquer comme apothicaire sous la restriction sus-mentionnée, avec permission de saigner, arracher des dents, et rien de plus.
	Leveright Peize, de la Riviere Ouelle,	

DISTRICT de QUEBEC. Lundi, 3 Novembre, 1788.

A une assemblée des Commissaires de Paix de sa Majesté pour ce district; Il a été ordonné, que le pain-blanc de six pence ou douze sols pèse trois livres six onces, et le pain bis de six pence ou douze sols, trois livres onze onces; et que les Boulangers marquent leurs pains des lettres initiales de leurs noms.

Par la Cour, DAVID LYND, G. P.

BUREAU-GENERAL DE POSTE, QUEBEC, 5 Novembre, 1788.

LA MALLE pour l'ANGLETERRE par le Paquet-bot le Duc de Cumberland, sera close à ce Bureau Samedi prochain à midi. HUGH FINLAY, Député Directeur-général de la Poste.

LE SOUSSIGNE', etant dûment nommé et constitué Sequestre des Successions de défunts Cadwallader Blaney et George Smyth de St. Jean, tous ceux à qui il est dû par l'une ou l'autre d'iceiles sont par le présent priés de lui envoyer leurs comptes à son étude sur la rue Notre Dame, afin qu'ils soient arrangés aussitôt que possible; et tous ceux qui sont redevables à l'une ou l'autre des dites successions de payer entre ses mains, etant dûment autorisé à cet effet. MONTREAL, 30 Octobre, 1788. JOHN GERBRAND BEEK

DISTRICT de MONTREAL. EN vertu d'un Ordre d'exécution émané de la Cour des Plaïdoyers-communs de sa Majesté pour le dit district, à la poursuite de Richard Dobie, contre les effets, biens, terres et possessions de Charles Grajon, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit Charles Grajon, une portion de terre située dans la Baronie de Longueuil dans le district susdit, contenant un arpent et demi de front sur quarante cinq arpents de profondeur, bornée devant par Jacques Vincelet dit La Bossiere, d'un côté par Joseph Chalant ou James Bell, d'autre côté par Jean Bte. Sabourin, et derriere par les terres de la Savane de Ste. Therese, avec une maison et autres bâtimens dessus construits: Or je donne avis par le présent que la dite portion de terre et bâtimens seront vendus et adjugés au plus haut enchérisseur, à la porte de l'église de la paroisse de St. Joseph à Chambly, Dimanche le huitieme jour de Mars prochain à l'issue de la Messe, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDW. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétensions sur la dite terre et bâtimens, par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, à son bureau, avant le jour de la vente. MONTREAL, 31 Octobre, 1788.

ST. GERMAIN, Curate at Repentigny, being the

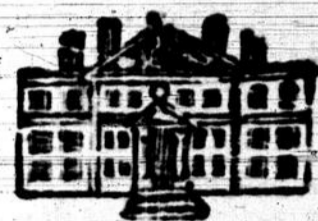
Executor of the last will of the late Mr. Louis Dubois, merchant at St. Sulpice, made and passed by Mr. Saupin, Notary at l'Assomption, on the 5th of October 1788, gives notice to all the Creditors of the Estate of the said late Louis Dubois to produce their demands to him at his house at Repentigny aforesaid duly authenticated, in order to be discharged, agreeable to the Testator's desire; and such persons as are indebted to the said Estate, to make immediate payment to the said Executor.

Public Notice is given that the lot of ground belonging to the estate of the said Louis Dubois deceased, containing little less than a square arpent, inclosed with cedar pickets, with a good house and some other buildings thereon erected, situate at the distance of four arpents from the church of St. Sulpice, a situation equally agreeable, fit for a merchant, and affording easy means of subsisting, will be sold or let, by applying to the said Executor.

ST. GERMAIN Curé de Repentigni, en sa qua-

lité d'exécuteur du testament de feu Mr. Louis Dubois, ancien marchand à St. Sulpice, reçu par maître Saupin Notaire à l'Assomption, le 6 Octobre 1788, avertit, 1^o les créanciers de lui notifier à son Domicile à Repentigni, leurs comptes contre le sieur testateur bien authentiques, pour être selon les ordres parfaitement bien payés, 2^o les débiteurs de payer incessamment au dit exécuteur, 3^o le public en général que l'emplacement du sieur testateur d'un peu moins d'un arpent carré, clos en pieux de cèdre, avec une bonne maison, et quelques autres bâtimens dessus construits, à quatre arpens de l'église, située dans la paroisse de St. Sulpice, aussi agréablement, qu'avantageusement pour la commodité du commerce, que la facilité de subsister, sera vendu ou loué, en s'adressant à l'exécuteur. *||

To be SOLD by PRIVATE SALE,



A Stone-house one story high, situated

in St. Charles street. Also the Estate of that large building situated in Palace-street, presently occupied by Nathaniel Taylor, Esq; Such as may be inclined to purchase will be pleased to apply to Mr. Deschenaux, or William MacKenzie, Palace-street, who will inform them of the price and conditions of Sale.

Also, a Quantity of neat Household-furniture, which he will sell on very reasonable terms.

A VENDRE de Gré-à-Gré.

UNE maison en pierre à un étage situé sur la rue St. Charles.

Aussi, Le bail d'un grand bâtiment situé sur la rue du Palais, maintenant occupé par Nathaniel Taylor, Ecuyer. Ceux qui désireront en faire l'achat auront la bonté de s'adresser à Mr. Deschenaux, ou à William MacKenzie, sur la rue du Palais, qui les informera du prix et des conditions de la vente.

Aussi, Une quantité de beaux meubles de ménage, qu'il vendra à très raisonnable prix.

JOHN ANTROBUS, of this city, having purchased

from the widow Jean Laurent alias Provençal, and Oliver Labove and his wife, by deed passed before Mr. Deschenaux, Notary at Quebec, the 24th of September last, a lot of ground and house thereon, situated at Près-de-ville; all persons having claims on said lot and house, by mortgage or otherwise, are required to give notice thereof to the said John Antrobus, or to the subscribed Notary, on or before the first of May next, on which day the last payment of the purchase money is to be made. L. DESCHENAU.

Quebec, 21st October, 1788.

JOHN ANTROBUS de cette ville, ayant acquis de

la veuve Jean Laurent dit Provençal, et d'Olivier Labove et son épouse, par acte passé devant Mr. Deschenaux, Notaire à Québec, le 24 Septembre dernier, un emplacement et maison, situés à Près-de-ville: Ceux qui ont quelques droits sur les dits emplacement et maison, par hypothèque, servitude ou autrement, sont priés d'en donner avis au dit Jean Antrobus, ou au Notaire soussigné, le ou avant le premier jour du mois de Mai prochain, auquel jour le dernier paiement sera fait. L. DESCHENAU.

Quebec, le 21 Octobre, 1788.

WHEREAS the Subscriber has purchased at pub-

lic auction, the DEBTS belonging to the Estate of Alexander Campbell & Co and is legally constituted sole Proprietor of the same; all persons indebted to said Estate are requested to account immediately to him who is solely authorized to give them acquittances for the same. GEORGE IRWIN.

Quebec, 21 October, 1788.

ATTENDU que le Souffigné a acheté à l'enchere

les DETTES de la Masse d'Alexandre Campbell & Co et qu'il est légalement constitué propriétaire unique d'icelles, toutes personnes endettées à la dite Masse sont requises de lui payer leurs dettes respectives, étant seul autorisé à donner quittances. GEORGE IRWIN.

Quebec, 21 Octobre, 1788.

ARRIVED IN THE MAXWELL FROM LONDON, AND

For SALE by GEORGE IRWIN,

A General and compleat assortment of Dry Goods, amongst which are a variety of Carron Stoves—all which he will sell on the most reasonable terms.

ARRIVE' DE LONDRES DANS LE MAXWELL, ET

A VENDRE par GEORGE IRWIN,

UN assortiment général et complet de marchandises sèches; entr'autres articles est une variété de poels d'Ecosse. Il vendra aux prix les plus raisonnables.

EVENING SCHOOL.

THE Subscriber will commence his Evening Lec-

tures at his Academy in the Bishop's Palace on Monday 3d November, and will continue the same until the 1st of May from the hours of four to seven, where Young Gentlemen may be taught by the easiest and most expeditious methods the French and English Languages, Arithmetic and Book-keeping. Also, if required, Geography; Use of the Globes; Astronomy, the dead Languages, &c. &c. &c.

29th OCTOBER, 1788.

JAS. TANSWELL.

THE Subscriber having bought on the 20th ult.

at Public Vendue, the whole of the OUTSTANDING DEBTS due to the different Estates of Mr. JAMES MACKENZIE and Mr. THOMAS BURN, late of this place, Merchants, and being legally constituted sole Proprietor of the same, requests all those who may owe either or both of the said Estates, immediately to pay the same, or give such other Speciality as will allow him to close their Accounts on the Books kept by the said Mr. JAMES MACKENZIE and Mr. THOMAS BURN.

Montreal, 6th October, 1788.

JAMES DUNLOP.

To be SOLD by Private Sale,

A Piece of Land situate at St. Foy's, containing a-

bout 250 arpents in Superficie, bounded on one side by Colonel Caldwell, and on the other side by the Demesne of Sillery, with a house, a barn, a stable and a shed, all in good repair. Also, a Stone House situate near St. Lewis's street, with a garden and a shed, free of all arrears whatever.

And a Lot of Ground, near St. John's street, of about 70 feet in depth by 70 feet in breadth, free of all incumbrances. This lot is now made use of as a garden, and is well inclosed. Such persons as may be inclined to purchase the above premises may apply to Mr. PIERRE MOREAU, Hunter, in St. John's street, who will give all necessary information

VARSOVIE, 26 Juillet.

TOUTES nos lettres de Berlin s'accordent relativement au rapport que sa Majesté Prussienne a fait marcher 60,000 hommes, qui doivent entrer dans Holslein dès le moment que les Danois commencent à agir. Ce qui confirme ceci est, qu'un grand train de grosse artillerie a été récemment envoyé de Berlin à Graudertz.

Hanovre, 5 Août. Les agents de cette Electorat ont reçu des ordres de Londres, par lesquels ils leur est enjoint de recruter aussi vite que possible pour compléter tous les régimens, de former des magasins de grains et de fourrage, et de ne pas souffrir qu'aucun de ces articles soit exporté. Tous les officiers qui sont dans les pays étrangers doivent être rappelés, et il est défendu de donner des congés d'absence pour plus de six mois.

Extrait de la Gazette extraordinaire de Vienne, du 16 d'Août.

Nous apprenons par un exprès du Prince de Saxe-Cobourg et du Prince de Soltikow, commandans en chef des armées unies Impériales devant Choczim, en date du 7 Août, que le 5 Août à huit heures du matin, ils envoyèrent au Seraskier lui demander la réponse au sujet d'une capitulation, attendu que le terme qu'ils lui avoient accordé étoit expiré. Le Seraskier leur a envoyé un message, qui les a informés qu'il ne pouvoit ni se rendre ni capituler, attendu qu'il avoit reçu un avis, qu'il croyoit vrai, qu'Ibrahim Pacha étoit arrivé à Bottalchau avec 30,000 hommes pour le renforcer; qu'en conséquence il prioit les Princes de ne pas bombarder de là à dix jours, au bout desquels, si les renforts n'étoient pas arrivés, on traiteroit de la capitulation.

Aussitôt que ce message fut retourné et que la réponse fut sue, les Princes ordonnerent que les batteries de Braha commençaient un feu très vif, qui continue encore.

Un nombre de défecteurs de la ville s'accordent en ce que le premier bombardement avoit tellement fait du dommage, ou détruit tout le bled et la farine emmagasinés pour les troupes, que le Seraskier avoit contraint tous les habitans d'apporter les leurs, ce qui n'étant pas suffisant, les troupes avoient été obligées de manger de celui qu'on avoit tiré des ruines du feu, ce qui avoit causé de la maladie parmi eux; mais que le Seraskier avoit déclaré, qu'il ne se rendroit pas tant qu'il y auroit un homme en état de servir les canons.

Le Grand Vizir a fait son camp près de Nissa sur le grand chemin de Belgrade.

Extrait d'une lettre de la Gazette extraordinaire de Vienne, du 20 Août.

Un rapport des troupes dans la Croatie, en date du 12 de ce mois, avoit, que la veille le Général de Vins avec son armée s'est emparé du camp des Turcs qui est devant Dubitza, dont il avoit tellement bombardé le fort qu'il sembloit un monceau de ruines; le commandant ne s'étant cependant pas rendu, car il attendoit du secours. Que le soir du même jour, un corps de 5,000 Turcs parut sur les mêmes hauteurs où ils parurent le 25 d'Avril dernier, et firent une tentative pour entrer dans la place, mais qu'il les avoit prévus et obligés de se retirer. Que les Autrichiens trouverent cinq pièces de canon, que les Turcs avoient laissés derrière eux dans le camp, et ils espéroient tous les jours que le fort se rendroit.

Copenhague, 16 Août. Le Roi a déclaré aux ambassadeurs Russien et Suédois, qu'il se croit obligé de fournir des secours à la Russie, comme il est stipulé par le traité entre lui et cette puissance; sur quoi l'ambassadeur Suédois témoigna qu'il ne pouvoit regarder cette déclaration autrement que comme hostile. Le Roi de Danemarck l'a en conséquence assuré, qu'il alloit envoyer sur le champ un courrier au Roi de Suède pour l'informer de cette affaire, et de l'obligation où il étoit d'agir ainsi; et le courrier partit en effet. On attend la réponse du Roi de Suède au premier de Septembre—en attendant toutes les forces de terre ont eu ordre de se tenir prêtes à marcher, et l'on a aussi donné ordre de ne point permettre à aucun marinier de quitter le royaume.

LONDRES, 2 Septembre.

La gazette de Hambourg, qui arriva par la malle Hollandaise Dimanche, contient un article, daté de Copenhague le 16 Août, lequel dit, que quelques jours auparavant on y avoit tenu un conseil de guerre, qui continua de siéger depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi; à la séparation de ce conseil il fut dit, qu'en y avoit résolu de donner à la Cour de Petersbourg les secours stipulés de six navires de ligne et quatre frégates, avec 12,000 troupes de terre.

Il est dit dans une feuille de Jeudi, que le Roi de la grande Bretagne, la Prusse et le Prince d'Orange ont fait un pacte, pour empêcher le Danemarck de prendre parti contre la Suède.—D'ailleurs la déclaration qu'a envoyée le Lord-Carmarthen, et qui sera lue à Elsinour, quelques hostiles que puissent avoir été les intentions de cette Cour, n'imposera probablement des mesures.

Le 4 Septembre. Nos lettres venues ce matin nous informent, que le 21 Août le Roi de Prusse renvoya Dickins, le messager Anglois à Londres, et Mr. Cesar, le messager Suédois, au Roi son maître à Louisa. Le 22 Août Mr. Flint, courrier de la Grande Bretagne, passa par Hambourg, en sa route pour Copenhague. Le 25 Mr. Landkoy, courrier Prussien, passa par la même ville en son retour de Copenhague à Petersbourg; et Mr. Earen, courrier Suédois des quartiers généraux du Roi à Louisa, dans le Finland en sa route pour Paris.

Tout cela prouve que les différentes machines d'état sont en plein mouvement.

Il n'y a rien à présent de plus probable, que tout le Nord de l'Europe sera en guerre avant l'été prochain. Un sujet Britannique, qui commande un régiment d'infanterie dans le service du Roi et de la République de Pologne, a assuré son frere, dans une lettre qu'il lui écrit à Londres, que le système de neutralité observé jusqu'ici par la Pologne, cessera sitôt l'assemblée de la Diète, qui sera en peu. Il dit que l'opinion des principaux de la République, est que les forces Polonoises qui doivent être augmentées par la Diète, airoient conjointement avec les Turcs, les Suédois, et la Prusse contre la constitution Impériale, dans l'espoir de pouvoir retirer de l'Autriche et de la Russie les belles provinces que ces puissances ont enlevé à la Pologne sans le moindre prétexte pour une instance si frappante d'injustice et de rapacité.

La France a enfin déclaré sa banqueroute; car personne n'hésitera de dire, que lorsqu'un débiteur oblige un créancier de prendre du papier, quand ce débiteur est obligé de payer en argent, c'est une véritable banque oute. L'insolvabilité du débiteur paroit encore d'avantage quand ce papier est celui du débiteur même, et donné sur sa propre et personnelle sûreté—celle d'une insolvable. C'est ainsi qu'a terminé la guerre d'Amérique, dans laquelle la France a injustement pris parti. Elle a dans cette guerre cherché sa ruine, et a trouvé la sienne! Nous pouvons avoir pitié des infortunés individus qui pourront être les tristes victimes de la politique de la France, et de la banqueroute causée par cette politique, mais nous devons nous réjouir non seulement comme hommes, mais encore comme Anglois, que ce royaume, qui s'est prévalu de ses richesses pour ses iniques desseins de détruire la tranquillité de ses voisins, soit à présent privé du moyen d'allumer parmi eux le flambeau de la discorde.

La faillite du gouvernement de France affecte tous les individus, et le malheur est encore augmenté par le peu d'espérance qu'ils ont d'être jamais payés.

Nous apprenons par une lettre privée reçue par la malle dimanche d'Elsinour, que les croiseurs Suédois dans la Mer Baltique, avoient pris une frégate Rusienne; avec 30 vaisseaux marchands sous son convoi, richement chargés.

TERIGANNE, dit LAFLECHE, Negociant à

Nicolet, avertit le Public, qu'il a à vendre, une terre de vingt arpens environ, située sur la rivière Nicolet, bien garnie de toutes sortes de bâtimens. Aussi un autre dans la Baie St. Antoine, de trois arpens de front sur quarante de profondeur, aussi bien bâtie; et comme il pense quitter la Province, il avertit tous ceux qui lui doivent de venir le payer, sans quoi ils seront poursuivis suivant la Loi.

LOUIS GRATTON, fils, habitant de la Chenaye,

avertit le public, qu'il a acquis de Michel Mathe, deux arpens et demi de terre de front sur vingt arpens de profondeur, et au Ouest des dits vingt arpens, deux arpens trois quarts de front sur trente arpens de profondeur, tenant d'un côté au dit acquereur, d'autre côté à Pierre Mathe, pardevant à la rivière Jesus, et en profon leur à la ligne de Jean Terrein, excepté trois perches de front sur la profondeur de vingt arpens, et trois perches et trois pieds de front sur la profondeur de trente arpens. Toutes personnes qui ont des droits ou hypothèques sur la dite terre, maison et bâtimens, sont priés de le faire connaître au dit acquereur avant l'expiration de six semaines de la date des présentes, auquel tems il delivra les deniers de son acquisition, et il se prévaut du présent avertissement contre les négligens.

A la Chenaye, 23 Octobre, 1788.

LOUIS GRATTON, Fils.

A VENDRE de Gré-à-Gré,

UNE TERRE dans St^e Foi, d'environ 250 arpens

en superficie, aboutissant d'un côté au Colonel Caldwell, et d'autre au domaine de Sillery, avec une maison, une grange, une stable et un hangar, le tout en bon ordre.

Une maison de pierre située près la rue St. Louis, avec un jardin et un hangar; le tout acquis et sans aucuns arrérages.

Deplus, un emplacement auprès la rue St. Jean, d'environ 70 pieds de profondeur sur 70 de largeur, sans aucuns arrérages; le dit terrain employé présentement en jardin et bien enclos. Toutes personnes qui voudront en faire achat pourront s'adresser à Pierre Moreau, Châsseur, près la rue St. Jean, qui leur donnera toutes les connoissances nécessaires.

To be published with Authority and by Subscription, a New and Correct CHART of the GULPH of St. LAWRENCE,

Collected from the several actual, original, and best modern Surveys; the extended Drawings carefully reduced, so as minutely to preserve the true Shape of the several Coasts and Head-Lands.

THE Proprietor with Deference observes, that in the several publications of this sort which have appeared, the proper and absolutely necessary punctilio to such essential objects, has in very few instances been attended to, besides the most of them have been reduced into such small scales as to render them of little service to the Navigators, or to the Public, in point of geographical information.

This Plan, from its accuracy, comprehensiveness and connection, he trusts, needs no apology, and therefore cheerfully submits it to public investigation, wishing it may stand or fall by its own merit.

This Chart contains seven degrees of longitude and six of latitude, extending from Cape Ray, Newfoundland, westward to Cape Chat and Harbour of Seven Islands, in the River Saint Lawrence, inclusive;—from Country Harbour south-west of Canis;—Also Saint John's Harbour in the Bay of Fundy, northward to the Labrador Coast, inclusive, with all the Islands throughout.

By THOMAS WRIGHT,

Surveyor-General of the Island Saint John, and late Assistant to Major S. Holland, Surveyor-General of the Northern District of America.

CONDITIONS.

- I. The engraving to be executed by the best Artists and the printing performed in the most elegant Manner.
II. As soon as one hundred Subscriptions are obtained the Work will be begun, and finished with the greatest Expedition.
III. The Price; to Subscribers, will be one Guinea and an Half, but those who do not subscribe must expect to pay more, as the expence will far exceed one hundred and fifty Guineas.
IV. No money will be required until Delivery of the Chart.

SUBSCRIPTIONS are received by Mr. W. Morton, Printer, New-York; Mr. Christopher Sowers, Printer, St. John's New Brunswick; Mr. James Humphreys, Printer, Shelburne; Mr. John Howe, Printer, Halifax; Mr. J. Robertson, Printer, Charlotte-Town; and Mr. Brown, Printer, Quebec.

N. B. The Proprietor, if encouraged thereto, will prepare plans of the River Saint Lawrence, as far as Lake Ontario.—As also the whole Sea Coast and Harbours of the Province of New Brunswick, from the like accurate Materials, in his Possession, those of New-Brunswick being his own Surveys.—They will be drawn upon the same Scale with that of the Gulph, so as to admit of joining therewith.

LEANDER, Charlotte Harbour, (Island of St. John) 28th June, 1788. We do hereby certify, that we have inspected a Chart of the Gulph of Saint Lawrence, prepared by THOMAS WRIGHT, Esq; Surveyor-General of the Island of Saint John, which we find to be correct and well executed, and on a very convenient Scale; and, We are of opinion that the Publication thereof would tend very much to the safety of the navigation to and from the River Saint Lawrence, the Islands of Saint John and Cape Breton, and all parts within the Gulph.

HERBERT SAWYER, Rear Admiral, JAMES BARCLAY, P. MINCHIN, CHARLES SANDYS, SAML. HEDD.

To be SOLD very cheap, for READY MONEY,

By ALEXR. & THOMAS WILSON,

ROSE BUTTER of the first quality; best London.

made Mould CANDLES; Cheshire CHEESE; Irish MESS PORK in Barrels, and sundry DRY GOODS.—Quebec, 29th September, 1788.

PARLIAMENT having voted a considerable Sum

for those Loyalists whose Claims have been liquidated to the 5th of April last, to be paid by Order of the Exchequer, so that all former Powers of Attorney are now void and of none effect, the Exchequer requiring a very particular and especial Form:

LEWIS WOLFE, of his Majesty's Treasury, and CHARLES STEDMAN, Esq; Agent, have embraced the earliest opportunity, to send proper Forms of such Powers, without which the money cannot be received (the former Powers being insufficient for any person to receive the money now granted) to Messrs. IUNCKEN and REES, merchants at Quebec, where they may be seen, for the government of such Loyalists as are intitled to a compensation to the 5th of April last,—Humbly offering their services to them, as well as to the Officers of the Army and Navy, assuring those who may please to favour them with their commands, that the utmost Care and Attention will be paid to their different concerns, as they make the Interest of their Employers their particular Study; so that they hope to give general Satisfaction, and flatter themselves to merit the Continuance of their Favours.

PIMLICO, London, June 10th, 1788.

Imported in the Commerce, Capt. Hakrow, and to be Sold Cheap for Cash or Short Credit, at the Lauzon Flour Ware-house, at the Canoterie:

SOME excellent Port Wine in pipes, part of which

is of the first growth, also the best London Particular Madeira in pipes and hogheads, of last year's importation, at £45 per pipe, and a few pipes of Old London Market and New-York Wine, at £40 and £30: Where may also be had from Lauzon Mills, superfine, fine and coarse Flour in barrels or otherwise.—Orders for Cargoes will be received at the Office there, and provided on the shortest notice.—QUEBEC, 10th June, 1788.

IMPORTED in the CARLETON, LONDON, and FLORA, and for SALE By MATHEW & JOHN MACNIDERS, Uppertown:

A Neat Assortment of Calicoes, Cottons, Muslins,

Muslinets, Gauzes, Ribbons, Shawls, Dimities, Satinets, Taffies, Tapes, &c. Ladies Sattin, Morocco, and Sattinet Shoes and Slippers; Gloves and Mitts fashionable colours; Silk, Cotton, Thread and Worsted Stockings; Orkney knit Stockings and Mitts; Cambricks; Irish Linens from 3s. 3d. to 5s.—Russia and Scotch Sheetings, Tykens; Printed Velvets and Cordurays; Cloths, Serges, Callimancoes, Camblents; fashionable Buckles and Buttons; Hatts; Gentlemen's fine stitched Head-Pumps; Calf Channel and common-ditto. Children's Shoes and Pumps; Perfumery, Jewellery, Carpets, Blankets, Hair Brooms, Mops, Scrubbing, paint and white-wash Brushes, Robin Hair, &c.—An assortment of the most fashionable Glass and Queen's Ware; Spicersies, Mustard, Basket Salt; best Florence Oil in Flasks; Paints and Oil; Nails of all kinds; Iron-mongery, Calf-skins, Ben and Crope Sole Leather.

A L S O, warranted of the best Qualities,

Port, Madeira, Sherry, and Frontinac Wines in bottles; London Porter in hogheads and bottles; Jamaica Spirits, West India Rum, French Brandy, Geneva, Shrub, White-wine Vinegar and Lime Juice; Hyson, Spuchong, Green and Bohca Teas; double and single refined Sugars, Muscovado ditto.—Chester Cheese, Chocolate, Coffee, Oranges and Lemons; Bloom and Sun Raisins, Turkey Figs, Prunes, Currants and Almonds: A variety of articles too tedious to enumerate, all which, they will dispse of very low.

LISTE des Projes Verbaux lus en Conseil, et qui doivent y être considerés, DISTRICT DE MONTREAL.

- 1. Projes Verbal de Monsr. Boucherville, Grand-voyer pour le D'istrict de Montreal, en date du 26 May, 1786, qui ordonne un Chemin de ligne, prenant du trait quarré du Petit Brulé, paroisse St. Eustache.
2. Idem du même, du 25 Juillet, 1786, qui ordonne un Chemin de trait quarré, qui coupe plusieurs terres pour le Ruissieu du Noyer, paroisse de Blair Finde.
3. Idem du même, du 4 Août, 1787, qui ordonne un Chemin de ligne, partant de Chemin de Baze, du Petit Brulé, paroisse St. Eustache.
4. Idem du même, du 4 Août, 1787, qui ordonne un Chemin de ligne, pour la seconde concession de la Côte St. Louis, paroisse St. Eustache.
5. Idem du même, du 4 Août, 1787, qui ordonne de construire un pont sur un Ruissieu dans la premiere concession de la Côte St. Louis, paroisse St. Eustache, et d'achever le Chemin de trait quarré.
6. Idem du même, du 4 Août, 1787, qui ordonne un Chemin de ligne, partant du Petit Brulé, à venir au Chemin de trait quarré, le long de la Riviere Du Chêne, entre Pierre Carriere au Nord-est, et Joseph Toison au Sud-ouest, paroisse St. Eustache.
7. Idem du même, du 16 Juin, 1788, qui ordonne un Chemin au Nord du Ruissieu du Noyer, paroisse de Blair Finde.
8. Idem du même, du 5 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin neuf, en la paroisse St. Laurent, et qui en abolit un vieux, partant de la Côte de Liéffe, à venir en Ville par la Montagne.
9. Idem du même, du 9 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne et de Baze, dans la Côte de l'Ange Gardien, paroisse de la Madeleine.
10. Idem du même, du 14 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de Baze, au troisieme rang de la Seigneurie St. François, paroisse St. Charles sur la Riviere Richelieu.
11. Idem du même, du 22 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne, prenant de la Côte Misere, paroisse du Sault au Recolet, pour aller au Chemin de Baze de St. Laurent.
12. Idem du même, du 22 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne, partant de St. Martin en l'Isle Jesus, et qui annulle un ancien Chemin de ligne dans la dite paroisse.
13. Idem, du même, du 22 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin, dans la paroisse de Vincent de Paul en l'Isle Jesus.
14. Idem du même, du 22 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne, partant de la premiere concession de la Riviere des Prairies, paroisse du Sault au Recolet, à gagner la Côte St. Michel.
15. Idem du même, du 22 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne, dans la paroisse de St. Vincent de Paul en l'Isle Jesus, et qui continue le dit Chemin pour deux arpens et demi jusqu'au trait quarré, et reprend dans une ligne pour trois arpens et demi, pour gagner le Chemin de Baze de la Côte St. François.
16. Idem du même, du 28 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin, pour continuer le Chemin de Baze, entre la Côte du Petit Bois à Varennes et la Picardy.
17. Idem du même, du 15 Juillet, 1788, qui ordonne un Chemin de ligne et un Pont, entre Joseph l'Etournau et Antoine Delisse, dans la paroisse de St. Charles.
18. Idem du même, du 7 Août, 1788, qui ordonne un Chemin, tendant du Ruissieu du Noyer, à l'Eglise de Blair Finde.

TOUS ceux qui peuvent être intéressés aux Projes Verbaux ci-dessus mentionnés, sont par ces présentes avertis, qu'ils seront pris en considération par Son Excellence le Gouverneur et Conseil, Lundi le 8 Février, 1789, et homologués, s'il n'est point allegué des raisons suffisantes au contraire.

ALL Persons whom it may concern are to take notice, That the Projes Verbaux above-mentioned, will be taken into consideration by His Excellency The Governor and Council, on Monday the eighth day of February, 1789, and ratified, if no sufficient cause be shewn to the contrary.

J. WILLIAMS.

A VENDRE AU BUREAU DE CONFIANCE, Chez le Sieur ETIENNE FOURNIER, Marchand à Montréal:

Table with two columns listing various goods and their prices. Items include rings, watches, jewelry, and fabrics. Prices are listed in francs and centimes.

LE Public est averti, que par acte passé devant M.

Riverin, Notaire, à St. Vallier, le vingt de ce mois, Sieur J. P. Volant Duchamblain, a acquis de Louis Beaugis et sa femme, une terre de dix-huit perches de front, sur quarante arpens de profondeur, avec une maison et autres bâtimens dessus construits.

RECEMENT IMPORTE, Dans le navire la Sally, Capt. Stocker, de LONDRES, et à vendre à Bon marché par Dénéchaud en la Haute-ville, rue St. Jean:

DES Faux d'Allemagne de la meilleure qualité en tonneaux et à la douzaine;

Du Fromage de Gruyeres en tonneaux, en Meules et à la livre; Du Vin du Rhin de différente âge, en quarts, et en bouteilles à la douzaine; Des Meules de moulin faites avec des pierres de mouillage de Bris.

QUEBEC, le 13 Octobre, 1788.